

**Compte-rendu de la réunion au ministère de la Santé
avec Anne Beinier, conseillère addiction de Mme Buzyn
lundi 19 mars 2018**

Présents:

VALSAF: Véronique Faudou-Sourisse, Catherine Metelski

CAMERUP: Jean-Claude Tomczak

Atmosphère plus que cordiale, Mme Beinier nous a accordé plus d'une heure. Elle connaît bien le sujet : elle vient de la Réunion et a travaillé à ses débuts avec Mme la sénatrice Paillet (à qui nous devons le pictogramme sur les bouteilles de boissons alcoolisées). De plus, pour des raisons de santé personnelle elle a eu une scolarité difficile : sortant du lot, l'Education Nationale la trouvait « gênante ». Elle a bénéficié d'une RQTH, obtenue au bout d'un an d'attente. Elle connaît donc par expérience le parcours des enfants différents.

Tout de suite, elle nous fait part d'un "scoop" : les alcooliers ont fait un courrier au Premier Ministre dans lequel ils disent accepter le principe de l'augmentation de la taille du pictogramme présent sur les bouteilles d'alcool. Elle nous a cependant laissé entendre que les négociations fonctionnaient un peu sur le principe du donnant-donnant (par exemple pas d'élévation de la taxe appliquée aux alcools supérieurs à 15°).

La fédération nationale des spiritueux, dirigée par Mme Magali Filhuc, semble la plus ouverte à la discussion et à s'investir dans la prévention. Par exemple, ils arrêtent de fournir de l'alcool gratuit aux Bureaux des Etudiants et aux soirées étudiantes des universités. Ils sont à l'origine de la vidéo sur You Tube de « Jimmy fait le c.. » montrant les méfaits de l'excès d'alcool. Un article doit sortir très prochainement dans l'Express. Nous avons demandé à rencontrer Mme Filhuc. Mme Beinier va nous mettre en contact. Suggestion : on pourrait leur demander de nous financer la réimpression du guide...

D'après elle, les plus fermés sont les viticulteurs de Vins et Société. Pour eux le vin n'est pas de l'alcool mais du patrimoine ! Elle s'est faite insultée gravement par un député de la région de Narbonne lors d'une réunion.

Visiblement, elle connaît bien le dossier, même si elle met principalement l'accent sur la prévention. Nous avons pu parler des points qui nous importaient, à savoir la formation des acteurs du médical et du médico-social, le problème des enfants placés de façon abusive (elle nous a dit qu'ils travaillaient déjà sur ce sujet), et notre besoin d'avoir des centres labellisés : Robert-Debré et Amiens, pour la reconnaissance et le soutien desquels nous avons plaidé.

Elle a pris des notes et dans les deux cas, elle a dit qu'un coup de fil à la bonne personne de la part du cabinet du ministre accélérerait souvent les choses, mais elle ne nous a pas caché que la situation de l'APHP dont dépend l'hôpital Robert-Debré était financièrement difficile. Pour régler leur problème de déficit il vaudrait mieux se tourner vers l'ARS. Mais la position de la Ministre est de faire diminuer les postes administratifs mais pas les postes de soignants. Pour Amiens, elle a noté de contacter l'ARS Hauts de France. La MILDECA (N. Prisse) fait beaucoup d'interventions sur le terrain mais ils n'ont pas de moyens financiers.

Pour le suivi des adultes et les questions concernant la MDPH, il faut s'adresser à la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées (Sophie Cluzel).

Jean-Claude Tomczak a évoqué la formation des « patients experts » (DU d'addictologie 40 items et un stage de 15 jours en immersion dans un service) et a suggéré que Vivre avec le SAF bénéficie également de formations de « parents experts » afin que nos compétences soient reconnues, y compris dans le monde médical, même si (dixit Anne Beinier) personne ne met en doute notre compétence provenant de notre expérience.

Elle nous a aussi parlé du service sanitaire qui va concerner d'ici 2019 tous les étudiants du secteur médical qui feront de la prévention de santé dans les écoles. Les questions d'addictions étant au centre des préoccupations ministérielles, nous avons proposé notre participation pour apporter nos témoignages et notre expérience.

Le nouveau PNPS (Plan National de Prévention et Santé) acte 2 sera dévoilé en avril avec des mesures très fortes, plus de prévention et une transformation du système.

Conclusion: nos demandes sont actuellement dans l'air du temps: profitons-en! Mme Buzyn semble réellement très attachée à la question de l'alcoolisation fœtale et Mme Beinier aussi. Maintenant, il faut voir sur le long terme si ce gouvernement fera plus pour notre problématique que les gouvernements précédents. Même si Emmanuel Macron défend le vin français, sa ministre de la Santé semble décidée à considérer le vin comme un alcool comme un autre. Pourvu qu'elle reste longtemps au ministère !

Afin que Mme Beinier ait trace de nos demandes, nous allons faire une lettre de remerciement reprenant les points principaux du rendez-vous.